

Rueil-Malmaison, le 1^{er} avril 2021

VINCI signe un accord avec ACS pour l'acquisition de ses activités énergie

- Un développement stratégique majeur, pour créer un acteur mondial de l'ingénierie, des travaux et services dans le domaine de l'énergie et développer des projets d'énergie renouvelable
- Un ensemble d'environ 45 000 collaborateurs, générant un chiffre d'affaires de plus de 6 milliards d'euros, principalement en Espagne et en Amérique latine, avec une marge de ROPA¹ supérieure à 6 %
- Fortes complémentarités géographique et de métiers avec les activités de VINCI
- Un potentiel d'environ 15 GW de projets d'énergie renouvelable identifiés (principalement photovoltaïques et éoliens *onshore*)
- Une valeur d'entreprise de 4,2 milliards d'euros, correspondant à un prix d'acquisition d'environ 4,9 milliards d'euros² à la date du *closing*, entièrement payable en numéraire
- Paiements additionnels échelonnés dans la durée, pour un montant maximum cumulé de 0,6 milliard d'euros, conditionnés à l'atteinte de certains jalons prédéfinis de GW renouvelables *ready-to-build*³
- VINCI et ACS vont négocier un partenariat à 51 %-49 %, dont l'objet sera d'acquérir des actifs matures dans le secteur des énergies renouvelables, qui auront été développés, construits et connectés au réseau, par la société objet de la présente acquisition

Aujourd'hui, VINCI annonce avoir signé un accord avec ACS pour l'acquisition de ses activités énergie (la « Société »).

Le périmètre de l'acquisition recouvre :

- la quasi-totalité des activités contracting d'ACS Industrial Services. Avec environ 45 000 collaborateurs dans une cinquantaine de pays, cette entité dispose d'un spectre de métiers d'une amplitude et d'une granularité remarquables (réseaux, installations spécialisées, systèmes de contrôle), ainsi que d'une offre intégrée pour la réalisation de projets EPC (clé en main), principalement dans le domaine de l'énergie. Acteur mondialement reconnu, avec des positions solides en Espagne, au Mexique, au Brésil, au Pérou et au Chili, son chiffre d'affaire s'est élevé à plus de 6 milliards d'euros, en moyenne, au cours des trois dernières années, avec une marge de ROPA supérieure à 6 % ;
- huit concessions⁴ *greenfield* en cours de développement et/ou de construction, principalement dans le domaine des réseaux de transmission électrique ;

¹ ROPA : résultat opérationnel sur activité.

² En supposant que la transaction soit finalisée fin 2021 et après prise en compte d'environ 0,7 milliard d'euros de trésorerie nette, besoin en fonds de roulement et ajustements divers.

³ Projet développé, entièrement financé et pour lequel toutes les licences et permis nécessaires ont été obtenus (i.e. avant la phase de construction).

⁴ Dont 5 lignes de transmission, 1 installation d'irrigation, 1 centrale à cycle ouvert et 1 champ éolien *offshore*.

- la plateforme de développement de projets renouvelables d'ACS. Celle-ci dispose d'une expérience reconnue de longue date dans le développement de projets de concessions renouvelables, avec notamment 4,4 GW développés au cours des trois dernières années. VINCI et la Société ont identifié environ 15 GW de nouvelles opportunités sur le court et moyen terme, principalement dans le photovoltaïque et l'éolien *onshore*, ainsi qu'environ 8 GW de projets potentiels dans l'éolien *offshore*.

Cette transaction s'inscrit dans la stratégie de VINCI, visant à créer un acteur mondial de l'ingénierie, des travaux et services dans le domaine de l'énergie et à développer des projets d'énergie renouvelable, pour enrichir son portefeuille de concessions et allonger sa maturité moyenne :

- la Société a des activités et une présence géographique complémentaires avec celles de VINCI. Elle dispose d'une expertise reconnue dans la réalisation de projets *EPC* complexes, avec un ancrage local de longue date en Espagne et en Amérique latine ;
- le modèle d'affaires (contracting/concessions/exploitation et maintenance) de VINCI, conjugué à la plateforme de développement de projets apportée par la Société, devraient permettre à VINCI de devenir un acteur majeur du secteur des énergies renouvelables ;
- la solidité financière de VINCI apportera une flexibilité supplémentaire à la Société pour développer, construire et gérer des actifs d'énergie renouvelable ;
- la Société permettra à VINCI d'améliorer sa contribution à la transition climatique.

La valeur d'entreprise ressort à 4,2 milliards d'euros. Sur cette base, le prix d'acquisition est estimé à environ 4,9 milliards d'euros au *closing*, attendu en fin d'année 2021, après prise en compte d'environ 0,7 milliard d'euros de trésorerie nette, besoin en fonds de roulement et ajustements divers. En outre, ACS recevra un paiement additionnel de 40 millions d'euros pour chaque GW renouvelable *ready-to-build* développé par la Société, sur une période de 8,5 ans au plus après le *closing* de la transaction, dans la limite d'un total de 15 GW, soit un paiement conditionnel maximum de 600 millions d'euros.

L'acquisition sera financée par la trésorerie disponible et les lignes de crédit de VINCI. Elle n'aura pas d'impact significatif sur la solidité du bilan de VINCI. Cette acquisition devrait avoir, dès la première année post *closing*, un effet relatif sur le bénéfice par action, dans une fourchette *mid- to high-single-digit*.

De plus, VINCI et ACS ont l'intention de créer une *joint-venture*, qui aura le droit d'acquérir, à des conditions de marché, des actifs matures d'énergie renouvelable, lesquels auront préalablement été développés, construits et connectés au réseau par la Société. Cette *JV*⁵ serait détenue à 51 % et consolidée en intégration globale par VINCI.

La transaction est soumise aux approbations réglementaires habituelles, dont celles des autorités de la concurrence et pourrait être finalisée vers la fin de l'année 2021.

⁵ En l'absence d'accord définitif sur la création de cette *JV*, ACS aura le droit d'acquérir 49 % de tout actif mature développé et construit par la Société, dans les mêmes conditions.

Xavier Huillard, président-directeur général de VINCI, a déclaré : « Cette acquisition est une opportunité unique. Elle s'inscrit parfaitement dans la stratégie de VINCI visant à créer un acteur mondial dans le domaine de l'ingénierie, des travaux et services liés à l'énergie et à développer des projets d'énergie renouvelable. Le Groupe se réjouit d'accueillir une équipe de direction remarquable et 45 000 collaborateurs qualifiés. Les synergies issues de notre complémentarité géographique, de nos expertises techniques et de nos modèles d'affaires intégrés, seront un atout de taille pour gagner de nouveaux projets et saisir des opportunités greenfield dans le secteur des énergies renouvelables. Nous allons capitaliser sur l'expérience reconnue d'ACS IS pour améliorer la contribution de VINCI à la transition climatique et nous poursuivrons ensemble notre ambition environnementale. »

Le Groupe commentera cette transaction stratégique aujourd'hui à 14h00, heure de Paris, lors d'une conférence téléphonique en anglais, destinée aux analystes financiers et investisseurs (voir détails de connexion ci-dessous et présentation disponible sur notre site internet avant le début de la conférence : Investisseurs/Informations financières/Présentations).

Conférence téléphonique : 1^{er} avril 2021 à 14h00 CET

Numéro français : +33 (0)1 72 72 74 03 PIN : 83208457#

Numéro anglais : +44 20 7194 3759 PIN : 83208457#

Numéro US : +1 (646) 722-4916 PIN : 83208457#

Numéro de réécoute (disponible sous 2h) :

Numéro français : +33 (0)1 70 71 01 60 PIN : 425004665#

Numéro anglais : +44 20 3364 5147 PIN : 425004665#

Numéro US : +1 (646) 722-4969 PIN : 425004665#

À propos de VINCI

VINCI est un acteur mondial des métiers des concessions et du contracting, employant plus de 217 000 collaborateurs dans une centaine de pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général. www.vinci.com